

Bayeux le 9 avril 2020

Madame, monsieur,

Voici quelques informations qui prennent en compte les décisions prises en conseil pédagogique réuni ce jour.

- **Continuité pédagogique pendant les vacances de printemps :**

Tous les enseignants aspirent à des vacances amplement méritées pour se ressourcer et préparer le retour de scolarité après les vacances qui sera, sans doute, « encore » effectué dans le cadre du confinement. Les témoignages des professeurs principaux confirment que les élèves, comme les familles, ont aussi besoin de ce repos.

C'est pourquoi, aucun travail supplémentaire ne sera demandé pendant ces vacances. La première semaine sera consacrée au repos et au suivi des activités proposées par les professeurs d'EPS. En effet, malgré leurs sollicitations, peu d'élèves ont une activité physique régulière pourtant essentielle dans cette période particulière. Nous vous invitons à répondre aux défis famille pour rester actifs et en forme.

. Pendant la seconde semaine, les élèves seront invités à relire les ressources déposées sur l'ENT depuis le début du confinement. Pour les élèves qui ne peuvent pas suivre le rythme de la classe, nous les inviterons à poursuivre le travail engagé en utilisant les documents encore inexploités.

Les professeurs principaux ont recensé les élèves fragiles, pour lesquels un temps de soutien pendant cette deuxième semaine était envisagé. La demande excède très largement nos ressources. C'est pourquoi, seuls les élèves dont les enseignants se sont portés volontaires seront contactés par la direction pour mettre en place cet accompagnement. Les familles des élèves pressentis pour lesquels cet accompagnement ne pourra pas se mettre en place seront informées individuellement via Pronote.

- **Evaluation :**

Le conseil pédagogique s'accorde sur le fait que les notes obtenues pendant la période confinement ne comptent pas dans la moyenne du 3eme trimestre. Cependant, dans le cadre du suivi des élèves, les notes obtenues peuvent être saisies dans Pronote et seront affectées d'un coefficient nul.

- **Accueil des enfants de personnels mobilisés par la gestion de la crise**

Notre collège accueillera au moins 1 élève, la 1^{ère} semaine des vacances, le collège Chartier la seconde. Ce nombre est susceptible d'évoluer. Les familles qui souhaiteraient bénéficier de cet accueil doivent prévenir l'établissement d'accueil, 24H à l'avance, en déposant un message électronique aux adresses suivantes :

Pour le collège LETOT : ce.0140006f@ac-caen.fr

Pour le collège CHARTIER : ce.0141762p@ac-caen.fr

La déclaration présidentielle de lundi soir, devrait fixer de nouvelles échéances dans le confinement. Elles nous permettront de nous projeter et nous organiser en conséquence.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances qui vous permettent de prendre soin de vous et de votre famille.

L'équipe de direction

